

*La voix éditoriale, outil de cohésion
dans le texte des gazettes du XVIII^e siècle*

Anne-Marie Mercier-Faivre

Il peut sembler paradoxal de consacrer un article au discours éditorial des journaux d'information politique publiés sous l'Ancien Régime (que l'on nomme communément « gazettes »), puisque ce discours est quasiment absent, ou invisible, en dehors de quelques circonstances particulières : annonces de nouvelles mesures d'abonnement, modifications de tarifs ou de jour de parution, déclarations d'intention lors d'un changement ou dans le premier numéro¹. Dans quelques rares cas, le rédacteur se fait entendre clairement dans le cours de l'information, mais ces positions sont marginales, comme l'indique Claude Labrosse : « Les gazettes semblent presque toujours muettes bien qu'elles proposent dans le *patchwork* et l'apparente neutralité de leurs textes une figure non indifférente au monde. Mais on n'entend guère leurs correspondants ou même leurs éditeurs sauf quand éclate dans les parenthèses et les notes infrapaginales du *Courrier du Bas-Rhin* l'ironie de J. Manzon ou quand on croit entendre la méditation de J. Luzac dans certains développements de la *Gazette de Leyde*² ». Pourtant, il y a bien, dans le corps des nouvelles, une voix du rédacteur et celle-ci, quoique rare et limitée, joue un rôle fondamental dans la cohésion du texte de presse. Cette cohésion est problématique, tant ce texte est fait de morceaux sans grand lien autre

1. Le premier numéro du *Courrier* (dit d'Avignon), le 2 janvier 1733 présente les finalités du journal, sa philosophie (plaire et instruire); le rédacteur y prend l'identité du *Courrier* à cheval qui figure en vignette.

2. Claude Labrosse, « Journaux et fictions au XVIII^e siècle : introduction », in Malcolm Cook et Annie Jourdan, *Journalisme et fiction au 18^e siècle*, Peter Lang, Bern, 1999, p. 9-15, p. 14.

que géographique ou chronologique : la juxtaposition sembler y règne en maître. Mais au-delà de cette apparence, on peut voir naître au cours du siècle un tissage patient et de plus en plus visible qui tente de donner forme à un ensemble hétérogène.

Dans leur article important sur le texte des gazettes, Claude Labrosse et Pierre Rétat montrent que celui-ci est composé de trois catégories d'écrits : l'une est formée par le recueil de bulletins, organisé par le lieu d'origine des nouvelles, commençant par le plus lointain (donc le plus ancien, souvent Constantinople), et provenant de sources diverses. Ce type de texte émane le plus souvent des correspondants que le gazetier a recrutés dans les villes importantes, mais aussi parfois d'autres gazettes recopiées sans que cela soit précisé. Une autre catégorie, importante en volume de texte, est faite de « mémoires », relations, communiqués officiels, textes de traités, etc., le plus souvent clairement identifiés et présentés avec des guillemets. Le texte éditorial forme la troisième et dernière catégorie (si l'on met de côté les publicités et annonces diverses qui figurent en fin d'ordinaire – un numéro de gazette étant composé le plus souvent d'un « ordinaire » et d'un supplément » qui permet de donner des nouvelles plus fraîches ou de compléter celles de l'ordinaire).

Le texte que l'on peut appeler éditorial compose la troisième part, la moins importante en volume et le plus difficilement repérable. Il peut se réduire à une simple annonce concernant la diffusion et la vente du journal ou la publication d'un mémoire ; il arrive alors que l'emploi des parenthèses et de l'italique signale cette intrusion [...]. On le trouve souvent à la fin de la gazette, sous la rubrique de la ville où elle se publie : c'est par excellence l'endroit des démentis, des professions d'impartialité et de prudence, des réflexions sur le métier de gazetier et ses difficultés... Il semble que ces interventions deviennent plus fréquentes et plus longues après 1750 et surtout après 1770. À ce moment apparaît le journal politique d'opinion, personnel et engagé, que représente assez bien le *Courrier du Bas-Rhin* : la rubrique du lieu d'édition y passe en tête de livraison (du moins en 1785) et devient un véritable éditorial, généralement agressif. Manzoni bouleverse ainsi l'ordre habituel du texte et engage avec les gazetiers de Leyde et d'Amsterdam une polémique acerbe³.

3. Claude Labrosse et Pierre Rétat, « Le texte de la Gazette », in Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Rétat, *Gazettes européennes de langue française*, Publications de l'Université de Saint Etienne, 1992, p. 135-144, p. 137.

Le texte éditorial le plus intéressant, le plus annonciateur d'un journalisme moderne serait ici celui qui affirme la présence et les opinions du rédacteur du journal. Mais, comme l'indiquent les auteurs de cet article, il y a bien des manières pour celui-ci d'intervenir et ces prises de position visibles ont été précédées par d'autres interventions plus discrètes : le choix des nouvelles, tout d'abord, puis leur présentation ou le commentaire qui les suit ; parfois des remarques sur les conditions de l'information. C'est à ce type de discours que je vais m'intéresser.

Avant la Révolution⁴, le texte de la gazette, comme on l'a vu, est un texte fait de compilation, travail de ciseaux et de colle, élagage, superpositions. Nouvelles données en feuilletons, annonces et démentis, le texte est pris entre « l'incertain et le virtuel⁵ ». Il est souvent difficile d'en extraire de véritables informations, sûres, précises, lorsque les nouvelles se contredisent, ou sont données sans suite. Le journal apparaît alors comme un lieu où la réalité apparaît de façon brute, mystérieuse, incontrôlable. Mais la voix du gazetier peut intervenir pour modifier cette impression et construire, discrètement, un discours qui apparaisse comme plus contrôlé et donc plus lisible, tout en insistant sur sa véracité. Aussi, je traiterai ici de la voix du gazetier dans sa fonction d'unification des textes et d'authentification de l'événement en la présentant successivement dans ses différentes postures.

DU STYLE ?

Au cours du XVIII^e siècle, la place donnée à la voix du gazetier a connu des fortunes diverses, et la question du style varie dans l'histoire du journalisme. Marie-Eve Thérenty évoque dans l'introduction de son ouvrage, *La Littérature au quotidien, poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, le refus du style dans la langue des journalistes, et son reflux avec l'avènement

4. Sur l'évolution du texte de presse à la période révolutionnaire et par la suite, voir J. Popkin, « Une reprise en main et un nouveau départ : la présentation du texte dans les journaux entre 1794 et 1807 », in Pierre Rétat, *Textologie du Journal, Cahiers de Textologie* n° 3, Paris, Minard, 1990, p. 83-98.

5. Voir Claude Labrosse, « L'incertain et le virtuel. L'événement en perspective dans les gazettes du 18^e siècle », in Hans-Jürgen Lüsebrink et Jean-Yves Mollier (dir.), *Presse et événement : journaux, gazettes, almanachs, XVIII^e-XIX^e siècles*, Peter Lang, Bern, 2000, p. 7-25.

d'un journalisme de professionnels aux XX^e et XXI^e siècles. La langue du journal n'est plus une langue littéraire mais une langue spéciale, formatée. Il est curieux de constater que la presse a suivi cette même évolution entre les XVII^e et XVIII^e siècles. La *Gazette* (dite *Gazette de France*) offre ainsi un exemple intéressant de journal d'abord habité par une voix (celle de Renaudot) et qui perd ensuite cette voix, contraint de plus à une prudence paralysante. Ce modèle a pu jouer dans l'élaboration des gazettes de langue française qui souhaitaient être diffusées en France (elles le sont très largement après 1760⁶). Dans son ouvrage, *L'Annonce et la nouvelle*, Gilles Feyel fait l'histoire et l'analyse de la *Gazette* et montre que celle-ci représente « un journalisme d'information-célébration où le public était convié à admirer, non à réfléchir⁷ ». Il cite à l'appui un passage daté de 1673 consacré au siège de Maastricht, dans lequel on peut lire ce qui s'affirme comme un intermédiaire de la parole royale – c'est-à-dire, pour employer des mots d'aujourd'hui, *mutadis mutandi*, de la propagande :

Venez continuer de marcher sur les Pas du plus grand Monarque du Monde. [...] Entrez avec sa Majesté dans les tranchées et la suivez dans les actions les plus martiales, où les plus assurez tremblent de son intrépidité [...]. Ne craignez rien, néantmoins, vous ne serez pas moins à couvert des périls que l'autre fois : et vous ne verrez tous ces sujets d'une admiration immortelle, que dans la continuation que voici du Journal de ce fameux siècle⁸.

Le discours éditorial dicté par la politique de l'image royale ne propose effectivement pas de commentaire, pas de réflexion ni de distance, mais ne manque pas de style ; Renaudot savait se faire entendre⁹.

6. Elles se diffusent largement à partir de cette date, notamment avec la révolution du tarif postal (voir Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Voltaire foundation, Oxford, 2000, chapitre 12).

7. Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle*, p. 435. Sur la fonction de propagande, voir aussi p. 224 et suiv.

8. *Gazette*, Extraordinaire n° 77, juillet 1673, cité par Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle*, p. 435. En 1673, un an après la mort de Théophraste Renaudot, c'est son neveu, François, âgé de 19 ans qui est en charge du privilège, de façon « purement nominale » (id., p. 438). La rédaction était en partie assurée depuis 1642 (ou plus tôt) par Charles Robinet de Saint-Jean, qui aurait rédigé seul tous les Extraordinaires jusqu'en 1676, il pourrait donc être l'auteur de ce texte (p. 444, note 17).

9. Voir Claude Labrosse et Pierre Rétat, « Le texte de la Gazette », p. 137 qui évoquent l'article de P. Albert, « Renaudot et le journalisme », *Tbéophraste Renaudot, Cahiers de l'institut français de Presse*, n°1, 1987, p. 29-48, « qui attestent d'une pratique très vigoureuse de l'intervention éditoriale » dans la *Gazette*.

Au siècle suivant cette parole même fait défaut. Gilles Feyel note un changement entre la *Gazette* de Louis XIV et celle de son successeur :

Le pouvoir avait assez de confiance en lui-même et en l'abbé Renaudot pour laisser ce dernier rédiger « librement » sa feuille, quitte à blâmer ensuite tel ou tel passage dont le contenu ou la manière avait déplu ; il n'y avait point alors de censure préalable régulière. Tout avait changé par la suite. Avec le gouvernement du cardinal Fleury (1726-1743) s'étaient installées la défiance et la censure¹⁰.

Sous Louis XV, puis sous son successeur, la politique française et même les détails des guerres sont en grande partie passés sous silence ou ne parviennent qu'après avoir effectué un parcours compliqué. Les nouvelles de Paris sont essentiellement des nouvelles de Cour. Le style lui-même s'est tari : dans sa grande époque, la *Gazette* avait bénéficié des talents de Théophraste Renaudot, du poète Robinet de Saint-Jean, de l'écrivain galant Guilleragues¹¹ et du marquis de Villeneuve que Bayle évoquait ainsi en mars 1675 : « le style en est fort beau et fort coulant. On m'a assuré que [Guilleragues et Villeneuve], tous deux beaux esprits, la revoient fort exactement et en ôtent non seulement ce qu'il y a de fabuleux, mais aussi ce qui n'est pas assez élégant¹² ». Il semble que la même chose arrive dans les « gazettes périphériques » en langue française¹³ (qu'on appelle souvent abusivement « les gazettes de Hollande »), plus libres de donner une information large et non censurée (mais souvent interdites¹⁴ pendant la première moitié du siècle). Jean Sgard voit dans La Font, l'un des premiers rédacteurs de la *Gazette d'Amsterdam* unifiée¹⁵, l'initiateur des *Nouvelles extraordinaires* de Leyde, « le dernier gazetier écri-

10. Ouvr. cit., p. 724.

11. De l'été 1674 à l'été 1678.

12. Citée par G. Feyel (d'après F. Deloffre et G. Rougeot, *Chansons et bons mots*), *L'Annonce et la nouvelle*, p. 445-6.

13. Rappelons que le privilège de La *Gazette* de France interdisait l'impression en France de tout autre journal concurrent (le *Courrier d'Avignon* dépendait à l'époque des Etats pontificaux).

14. Dans cette période, et depuis 1719 (interdiction de la *Gazette de Rotterdam*) la *Gazette d'Amsterdam* est la seule à pénétrer avec autorisation en France, suivie en 1739 par la *Gazette d'Utrecht* (voir P. Rétat, *La Gazette d'Amsterdam, Miroir de l'Europe au 18^e siècle*, Voltaire foundation (SVEC 2000/06), Oxford, 2000, p. 50-51).

15. C'est-à-dire bi-hebdomadaire, les deux jours de la semaine (le sien étant le lundi : *Gazette ordinaire* ; l'autre étant le jeudi : *Gazette d'Amsterdam*) étant auparavant couverts par des journaux différents.

vain. Ses successeurs seront de grands professionnels de la presse, mais sans la plume, sans le nom, sans le style¹⁶ ». Cela ne signifie pas qu'il n'y a ni style ni rhétorique dans la gazette¹⁷, mais que la plupart du temps c'est le fait des correspondants et non du gazetier, jusqu'à l'avènement de gazettes « modernes » et de journalistes comme Manzon (*Gazette de Cologne*) et Linguet (*Courrier de l'Europe*). L'abbé Linant, alors jeune poète et rédacteur, écrivait à Voltaire à propos du style obligé de la *Gazette* :

Raillerie à part, le stile de la *Gazette* n'est pas si aisé qu'on le croirait bien et les minuties qu'il y faut observer forment par leur grand nombre une difficulté considérable : il a une marche pesante, uniforme, et des termes consacrés qu'il seroit impossible de remplacer par les plus belles choses du monde et l'on deviendroit ridicule de n'y estre point plat. Rien n'y doit y estre sculpté ni verny, mais il faut que tout y soit laminé à force de bras. C'est un ouvrage de crocheteur ou de compilateur tout au moins¹⁸.

Ces propos pourraient s'appliquer à la plupart des autres gazettes, et dans toutes à la plupart des textes, tant les termes en sont convenus et les phrases semblent sorties d'un même moule : le « style » journalistique du temps est chargé de formules toutes faites et de stéréotypes. L'un des rédacteurs de la *Gazette* (Marin, dont on parlera plus bas) a été chassé pour avoir voulu faire du neuf – et du style.

HIÉRARCHISATION DES NOUVELLES

Le rôle du rédacteur de la gazette doit être cherché ailleurs : non dans l'écriture mais dans le tri et la mise en ordre de l'information. En effet, son absence, c'est-à-dire son silence, provoque une juxtaposition des nouvelles, ce qui est gênant lorsque celles-ci sont contradictoires. Elles se détruisent alors mutuellement et le journal est un pur lieu de recueil de

16. Jean Sgard, « L'auteur », chapitre 2 de Pierre Réat (dir.), *La Gazette d'Amsterdam*, p. 31-41, p. 41.

17. J'ai montré la présence de modèles rhétoriques, littéraires ou spectaculaires dans une analyse du tremblement de terre de Calabre (« la représentation de la catastrophe dans les gazettes du 18^e siècle : un art du chaos », actes du colloque de Québec de septembre 2007, Thierry Belleguic et Benoît de Baere (dir.), « Représentations de la catastrophe à l'âge classique », à paraître chez Droz).

18. Voltaire, *Correspondance*, lettre de Linant du 9 mars, éd. Besteramn, t. II, D 567, p. 286, citée par G. Feyel, ouvr. cit., p. 453.

faits au statut incertain. Ainsi, dans la *Gazette d'Amsterdam*¹⁹ on peut lire en 1720 une longue lettre de Marseille décrivant les méfaits de l'épidémie de peste, et la voir immédiatement contredite, à l'alinéa suivant, par une autre nouvelle, donnée sans commentaires : « Une autre lettre de Marseille du 15 septembre porte que la maladie commençait beaucoup à diminuer par les bons ordres qu'on avoit donnés en faisant entrer abondance de vivres ». Ces deux lignes détruisent totalement les deux pages qui précèdent, en substituant une note optimiste à la déclaration de désastre et en accréditant encore la thèse que ces fièvres sont dues à une malnutrition. Ici, le discours éditorial est limité au strict minimum (« Une autre lettre de Marseille du 15 septembre porte que ») ; on peut supposer que le gazetier a eu le choix entre publier ou non cette deuxième lettre et que la décision de la publier pourrait être le reflet de son adhésion aux thèses qui cherchent à minimiser l'événement afin de permettre un rétablissement du commerce plus rapide ; le lecteur est alors pris dans un piège qui au mieux peut le laisser perplexe. En 1783, lors du tremblement de terre de Calabre, on constate dans ce journal la même absence de discours éditorial qui départagerait des nouvelles incompatibles entre elles, sans qu'on puisse y voir autre chose qu'une stratégie globale de retrait²⁰. C'est sans doute l'une des raisons qui pourraient expliquer le déclin de la *Gazette d'Amsterdam* après 1760 et le succès d'autres journaux, plus modernes, plus engagés et plus indépendants du pouvoir français, comme la *Gazette de Leyde (Nouvelles extraordinaires de divers endroits, (1679-1795/98))*, sa grande concurrente qui, comme elle, couvre tout le siècle.

Ainsi, lors de la première annonce du tremblement de terre de Calabre de 1783²¹, la *Gazette de Leyde* (comme d'autres plus récentes : *Courrier*

19. *Gazette d'Amsterdam* (qui sera notée GA), 15/10/1720.

20. La GA donne plusieurs fois dans une même livraison (14/3/1783, 28/3/1783) des textes évoquant le nombre de victimes et proposant des chiffres très différents sans qu'aucun discours éditorial ne commente ces distorsions. Au contraire, la *Gazette de Cologne* (GC) commente ainsi une lettre qui estime le nombre de morts pour Messine à 4 830 : « ce qui ne s'accorde sûrement pas avec des lettres de Naples qui portent que le nombre de morts à Messine ne dépasse pas les 400 personnes » (31/3). Dès le 25/3, elle affichait la même prudence : « On ignore encore au juste le nombre des morts, que les rapports ultérieurs diminuent tous les jours ».

21. Voir mon article « Le pouvoir d'« intéresser » : le tremblement de terre de Messine, 1783 », in A.M. Mercier-Faivre et Chantal Thomas (dir.), *L'Invention de la catastrophe au 18^e siècle : du châtement divin au désastre naturel*, Droz 2007, p. 231-250.

d'Avignon, *Gazette de Cologne*, *Courrier du Bas-Rhin*) tente de faire le tri des nouvelles. La voix éditoriale se manifeste à travers un commentaire sur la source : la nouvelle n'est « fondée que sur un rapport de mer, peut être fort exagéré » (*Gazette de Leyde* 11 / 3); « il est à souhaiter que cette fâcheuse nouvelle, qui d'ailleurs n'est fondée que sur le récit assez vague de quelques témoins, qui peuvent avoir mal vu, ne se confirme pas » (*Gazette de Cologne* 3 / 3); la nouvelle a été « reçue indirectement », de Naples, et on ne connaît « que les témoignages de quelques bateliers de Calabre et de Sicile [...] ordinairement fort sujets à caution » (*Gazette de Cologne* 6 / 3).

À partir de l'exemple de l'exécution de Pugatchef et de ses complices, rapportée tout d'abord par la *Gazette de Leyde* avec des exagérations, puis corrigée, j'ai montré ailleurs²² comment le discours éditorial créait ce que j'ai appelé un « cordon sanitaire » autour des nouvelles douteuses : mise en question de la source de la nouvelle (c'est-à-dire du locuteur second), ou de la nouvelle elle-même (donc du procès) : ainsi, de nombreuses informations commencent par une évaluation de leur origine : elles peuvent émaner d'écrits « authentiques », de « bonne source », ou bien de « spéculatifs », plus ou moins fiables. Elles peuvent venir de lettres particulières bien identifiées, ou de « gens », d'« avis du public », ou être attribuées à une source encore plus indéterminée (« on », certains »,) ou discréditée d'avance (« la populace »). Enfin, le verbe de parole employé n'est pas neutre : allant de « on assure que », « on apprend que », « on prétend que », « on débite que », « on croit remarquer que »... Il peut qualifier le « bruit » (qui court, se répand, se confirme ou non...).

Le rédacteur se fait parfois philosophe pour évaluer la véracité des nouvelles et se sert de son expérience pour en juger. Ainsi, dans le *Courrier d'Avignon*, celui-ci est sceptique quant à l'annonce d'un tremblement de terre survenu à Dijon et en Franche-Comté :

Ne seroit-il pas possible qu'une terreur panique eût seule donné naissance à ces tremblemens, dont tout le monde n'est pas d'accord. Nous nous rappelons très bien qu'on débite, il y a quelques temps à Paris, qu'on avoit senti une secousse dans le Faubourg Saint-Marceau, et que

22. Voir mon article, « Dans les marges du vrai : la fiction à l'œuvre dans la *Gazette de Leyde* de 1775 », in Malcolm Cook et Annie Jourdan, *ouvr. cit.*, Peter Lang, Bern, 1999, p. 101-111, p. 106-110.

cependant cette secousse n'avoit pas eu lieu ; la circonstance actuelle semble plus propice pour faire circuler ces bruits, dont nous douterons jusqu'à ce que nous ayons à cet égard quelque chose de bien positif, et nous osons espérer que nous n'aurons rien du tout²³.

Réflexions sur les circonstances de l'écrit (la terreur, la superstition, l'intérêt, peuvent l'avoir commandé), comparaison avec d'autres événements du même type, la voix du rédacteur donne à la nouvelle – tout en l'annonçant – un statut particulier.

REEMPLIR LES BLANCS

On a vu que le texte de la gazette fonctionnait en feuilleton : une nouvelle est donnée, confirmée ou infirmée, nuancée ; on en donne, si elle est importante, les ultimes développements. Mais parfois le feuilleton est interrompu : aucune nouvelle n'arrive au rédacteur. Le discours éditorial peut alors servir de relais et de « ciment » en attendant la suite, ou suppléer à celle-ci. La forme la plus simple et la plus courante est la formule « on est sans nouvelle de », ou « le bruit ne se soutient pas que ». Mais on a parfois des textes plus longs dans lesquels le rédacteur prend lui-même la plume à la place de ses correspondants défaillants. Ainsi, les lecteurs ont sans doute été impatients de savoir la suite des bruits sur une tentative d'enlèvement de Linguet : « Dans une de nos feuilles précédentes, on a vu à l'article de Londres que des suppôts de police de Paris y étoient arrivés ; des papiers étrangers ont publié depuis qu'il étoit question d'enlever M. Linguet. Les lettres du 16 ne parlent point de ce prétendu enlèvement ; mais elles portent que cet écrivain a fait insérer dans les papiers publics un avertissement, dans lequel il désigne si clairement la figure et la demeure de ces enleveurs d'hommes, qu'ils n'ont rien eu de plus pressé que de quitter Londres²⁴. »

Plus sérieuses, les nouvelles de politique étrangère peuvent elles aussi connaître un tarissement. Le rédacteur prend alors la parole pour résumer le peu qui lui parvient et évoquer les bruits qui courent, en attendant

23. *Le Courrier (CA)*, 22 juil 1783 (58) ; dans la livraison suivante, on publie une lettre de Lalande qui confirme ces secousses.

24. *CA*, 3 juin 1783, n° 44, p. 176.

mieux : « Les lettres de Londres du 7 de ce mois arrivant au moment de l'impression de cette feuille, et n'apportant encore la nouvelle d'aucun événement décisif, nous nous contenterons de dire en substance, qu'elles annoncent d'abord la continuation des bruits d'un accommodement [...] Enfin, quoique ces lettres ne fassent pas mention de la prise de la Grenade et de l'échec de l'Amiral Byron, comme d'un fait avéré, elles disent cependant [...]»²⁵. »

Le rédacteur prend alors lui-même en charge le discours, proposant synthèses, hypothèses, et cousant les nouvelles anciennes aux futures afin d'éviter que le fil de l'intérêt du lecteur ne se rompe.

DÉMENTIS, JUSTIFICATIONS

Les précautions contre les fausses nouvelles ne suffisent pas toujours et le rédacteur doit alors donner un démenti, tout en sauvant le sérieux de sa feuille. Le démenti est ainsi l'un des lieux privilégiés du discours éditorial. Ainsi, on peut lire dans la *Gazette d'Amsterdam*, à la rubrique de cette ville :

D'Amsterdam, 6 septembre : Ayant annoncé dans le N° LXI de notre Feuille que le Ministre de la Marine de S. M. Catholique auroit été, disoit-on, mis aux Arrêts comme coupable d'une manœuvre condamnable, etc, nous nous empressons de prévenir le public que la chose est fausse, et que nous avons été induits en erreur en publiant cette Nouvelle (toutes fois cependant d'après le rapport d'une Gazette Hollandaise du 29 juillet dernier) en ajoutant au surplus que c'est d'une part respectable que nous savons que cet avis est absolument destitué de fondement et que le Ministre de la Marine d'Espagne, jouit, au contraire, aux plus justes titres, de toute la confiance de son Souverain, ainsi que de l'estime générale de sa Nation, &c²⁶.

Au passage, le rédacteur profite de l'occasion pour accuser les autres gazettes.

Les déclarations d'impartialité sont aussi de mise. Ainsi, la *Gazette d'Amsterdam*, accusée de trop favoriser un parti, publie un Mémoire in

25. A, 13 septembre 1779.

26. GA, 7 sept 1779.

extenso en se justifiant : « la Calomnie n'a pas laissé de nous accuser d'avoir tronqué ces passages, ou de n'avoir présenté que les plus faibles. Pour ôter toute ressource à cette espèce de Détracteurs, nous donnerons en entier le Mémoire suivant qui vient de nous parvenir²⁷ ». Ces propos permettent au lecteur de mieux situer les textes dans un combat d'ensemble, même si ces protestations sont la plupart du temps de façade : les journaux donnent leur avis, mais indirectement.

L'exemple le plus célèbre de justification d'un rédacteur sur sa politique d'information et sur le langage qu'il a cru le plus adapté à celle-ci est celui de Marin, rédacteur de la *Gazette* de France. Il a dû se défendre de son traitement des faits divers, que l'on a appelé les « marinades », et notamment de celui qu'il a donné de l'incendie de l'Hôtel-Dieu²⁸ dans la *Gazette* de France du 25 janvier 1773 (n° 8) :

L'Auteur de la Gazette croit devoir se justifier d'un reproche qu'on lui a fait plusieurs fois. On s'est plaint qu'il parle trop souvent de ces événements funestes et qu'il entre dans des détails capables d'effrayer l'imagination des Lecteurs. Voici sa réponse. La Gazette n'est pas destinée seulement aux personnes du premier rang qui daignent s'en occuper ; elle a des Abonnés dans chaque classe de Citoyens, et elle est lue deux fois par semaine par une infinité de personnes de tous états. Chacun y cherche la nouvelle qui l'affecte le plus. Les uns aiment à savoir ce qui se passe dans les différentes Cours ; d'autres les événements politiques, les évolutions des armées ; d'autres enfin qui tiennent plus à la nature, sont touchés de ce qui concerne plus particulièrement l'humanité en général. [...] L'Auteur prévient ses Critiques que ce qu'il en rapporte, est toujours constaté par des bulletins authentiques ; que loin de rien exagérer, il adoucit les détails pour ménager la délicatesse de ceux de ses Lecteurs qui se plaignent de son exactitude. Il ajoutera, pour sa justification, une dernière raison ; c'est que les Citoyens malheureux dont les vents, la grêle, le tonnerre, les inondations ont ravagé les champs qui font leur subsistance, ou détruit les habitations, attendent de la justice bienfaisante du Gouvernement, et de la compassion de leurs semblables, des secours dans leurs infortunes, ou du moins la douce consolation d'être plaints. [...] (*Gazette de France*, 30 août 1773).

27. GA, 2 mai 1783.

28. Sur les réactions à ce texte, notamment celle de la *Correspondance littéraire* qui lui reproche l'esthétisation du drame (c'est selon lui une « belle horreur ») voir Christophe Cave, « Bienfaisance et discours de presse », in A.M. Mercier-Faivre et Chantal Thomas (dir.), *L'Invention de la catastrophe*, p. 157-182.

Marin a eu le tort de faire du style hors de propos, et surtout de détourner le journal de sa fonction première, l'information, pour l'orienter vers le spectaculaire et le compassionnel, annonçant le journalisme catastrophiste qui règne encore aujourd'hui²⁹. Manzoni et Linguet auront retenu sa leçon.

DE LA COLLECTION À LA SYNTHÈSE

Le discours éditorial peut tenter de donner davantage d'unité à un ensemble en comparant plusieurs nouvelles portant sur le même événement ou le même type d'événement, et c'est souvent l'occasion d'indiquer la position du rédacteur face aux faits rapportés. Dans son ouvrage sur la Journée des tuiles de 1788, Jean Sgard fournit plusieurs exemples d'une démarche qui consiste à prendre de la distance par rapport à un événement et à en proposer une synthèse dans laquelle la position du rédacteur se lit nettement. On peut y observer le recul pris par la *Gazette de Leyde* (on note cela grâce à l'origine géographique différente des nouvelles, habituellement présentées séparément et ici réunies): « Les mouvements qui avaient éclaté d'abord en Bretagne, ensuite dans le Dauphiné, n'ont pas eu des suites aussi funestes que les tristes commencements de ces émeutes populaires l'avaient fait craindre; et l'on doit aux Parlements de Rennes et de Grenoble la justice de dire que [...] ils ont prévenu l'effusion de sang [...]»³⁰. Il indique aussi le changement d'attitude de la *Gazette de Berne*: « Ce n'est pas ainsi qu'on se conduit en Dauphiné: les têtes y sont plus rassises; on n'y marche que pas à pas et toujours d'une manière égale. Aussi, c'est de cette province que nous viennent les meilleurs arrêtés et les réclamations les plus respectueuses [La lettre de l'assemblée de Vizille] au roi est un modèle de raisonnements; il est fâcheux que les principes en soient républicains »³¹. Évaluation (« les meilleures »), mais prise de distance (« il est fâcheux »),

29. Voir Christophe Cave, *ouvr. cit.*, et mon texte « la représentation de la catastrophe dans les gazettes du 18^e siècle: un art du chaos », Thierry Belleguic et Benoît de Baere (dir.), *ouvr. cit.*

30. *Gazette de Leyde (GL)*, sup du 4 juillet 1788, citée par J. Sgard, *Les Trente Récits de la Journée des tuiles*, Presses universitaires de Grenoble, 1988, p. 68.

31. *Nouvelles politiques de Berne*, 13 août 1788, citée par J. Sgard, *Les Trente Récits de la Journée des tuiles*, p. 118.

le gazetier se pose en observateur impartial et propose au lecteur une vue plus large de l'événement.

Plus exceptionnellement, il arrive aussi qu'il donne les clefs de sa politique d'information et situe les grands événements les uns par rapport aux autres pour montrer à quel rythme il les suit. Ainsi, le rédacteur du *Courrier d'Avignon* explique qu'il est le premier à s'occuper sérieusement d'une question (ici la prévision d'une guerre entre la Porte et les deux empires, Vienne et la Russie), parce que le premier il a prévu que celle qui occupait précédemment les esprits (et l'espace des journaux), la guerre d'Amérique, allait se clore.

C'est ici le cas de prévenir nos lecteurs, des mesures que nous avons déjà prises pour avoir des correspondances sûres et précoces sur les opérations de la campagne qui va s'ouvrir selon toute apparence. Notre feuille est la première qui ait annoncé la rupture imminente entre la Porte et ses voisins. Il étoit naturel que nous nous occupassions des moyens d'intéresser nos lecteurs par de nouveaux événements, puisque dès le commencement de l'année dernière nous prévîmes que la fin de la guerre d'Angleterre ne tenoit plus qu'à la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique par cette puissance³².

L'espace du journal devient ainsi un espace contrôlé, dont on peut voir la « fabrique », comme si les événements naissaient dans son espace à mesure qu'il avait besoin de se remplir. Au passage, l'affirmation du contrôle par le gazetier des faits, à travers son intuition, est affirmée. Tous ces procédés permettent d'extraire l'événement de son unicité et de proposer une réflexion plus large sur l'actualité.

ADRESSE AUX LECTEURS : CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TEXTES

La rupture de l'unicité des faits s'opère aussi en confrontant des textes à d'autres textes, dans ou hors de l'espace du journal et en prenant à témoin les lecteurs attentifs. La place du lecteur est un des corollaires de la place du rédacteur. Si les avis qui s'adressent à lui sont le plus souvent des textes annonçant le coût des abonnements, etc., on fait appel parfois

32. *CA*, 23 mai 1783, n° 41, p. 163.

à lui de façon plus intéressante, en lui demandant d'envoyer des nouvelles³³, ou en le prenant à témoin et en lui donnant les clefs de l'événement. Il y a là une pédagogie de l'information, qui met le journal au cœur de toutes les réflexions, politiques, scientifiques, sociales. Le *Courrier d'Avignon* est l'un des journaux qui pratique beaucoup ce genre d'exercice. Lors de la panique provoquée par les brouillards particuliers qui ont envahi l'Europe durant l'été 1783, il met en relation une lettre insérée dans ses feuilles, un mémoire de Lalande, des lettres qu'il a reçues sur le sujet et les observations que peuvent faire ses lecteurs eux-mêmes :

Nos lecteurs peuvent avoir remarqué que les observations contenues dans la lettre de M. le chevalier de L *** [insérée dans la livraison du 11 juillet] sont en tout conformes à celles que M. de la Lande, de l'Académie des sciences de Paris, a publiées sur la même vapeur qui a régné dans la Capitale du Royaume. Nous avons reçu sur le même sujet différentes lettres, qui confirment les observations déjà rapportées³⁴.

Ainsi, le texte de la gazette trouve des échos et des compléments dans d'autres textes. Tous les types d'écrits qu'il peut réunir sont confrontés pour l'établissement d'une vérité.

De façon plus interne, le discours éditorial peut présenter des lettres en les situant par rapport à l'actualité qu'il a lui-même donnée, montrant ici une sorte de dialogue entre le journal (ici la *Gazette d'Amsterdam*) et ses correspondants :

Dans notre gazette du 4 juillet dernier, nous avons rapporté un Article de Versailles, où la France et l'Espagne paraissaient réclamer dans la Méditerranée les mêmes prérogatives que les puissances du Nord voulaient

33. CA, 17 juin 1783, n°48, p. 189 : « Avis à MM les souscripteurs. 1° On peut s'abonner en tout tems et chez tous les Directeurs des postes du Royaume pour le *Courrier d'Avignon*, dont le prix est de 18 livres pour l'année et de 9 livres pour six mois, franc de port. On souscrit aussi à Avignon, chez Mme Leblanc, privilégiée de cette feuille. [...] Les lettres d'avis doivent être affranchies, sans quoi elles ne seront pas reçues ; nous insistons d'autant plus sur cette formalité, que sans elle, il est impossible de mettre dans le service des Abonnés toute l'exactitude que nous désirons. 2° Le Rédacteur de cette feuille recevra, avec reconnaissance, les nouvelles particulières qu'on voudra bien lui adresser ; et il se fera un plaisir de rédiger, dans la forme de son travail, celles qui seront susceptibles d'y trouver place, et qui seront sur-tout signées. 3° Les Personnes qui voudront faire insérer des Annonces et avis particuliers dans cette gazette, s'adresseront directement, à Antoine Aubanel, seul imprimeur de sa Sainteté, et seul chargé desdites annonces. On les prie d'affranchir le port de la rétribution et des lettres, qui doivent être datées et signées ».

34. CA, 18 juillet 1783, n°57, p. 228.

s'attribuer dans la Baltique. Cette prétention et les mouvemens qui se font en faveur de la puissance Ottomane, de la part de quelques princes chrétiens, semblent avoir donné lieu aux Réflexions exposées dans la lettre suivante, qu'une personne respectable nous a prié d'insérer sous la date de Riga³⁵ : [...]

Autre exemple intéressant de dialogue entre le rédacteur et les lecteurs, l'insertion d'une lettre qui prend à partie le premier, en lui attribuant les mêmes opinions que celles qu'énonce le lecteur-scripteur, et en en proposant d'autres, que le rédacteur ne pourrait avancer si directement mais qui, par le fait de ne pas avoir été censurées (le rédacteur peut couper à tout moment, puisqu'il intitule ce texte « Extrait d'une lettre d'un publiciste anglais »), peuvent être partagées par lui.

Je parie à l'Anglaise que si les deux Empires veulent chasser le Turc, la France et l'Angleterre se réuniront pour l'en empêcher. Voilà mon opinion. Je ne vous demande pas la vôtre, mais je la crois conforme à la mienne. Dans le cas que vous ne soyez pas libre de me donner votre réponse, j'irai la recevoir moi-même dans votre ville. Permettez moi de vous faire ici un petit reproche ; vous avez dit que la liberté allait être rendue à la Grèce ; l'avez vous cru ? pour moi, je n'en crois rien. Les Souverains ont beau promettre ce bien-là, ils ne le donnent guerres, à moins que les peuples ne s'en emparent eux-mêmes, comme cela vient d'arriver aux Américains³⁶.

Mais ces adresses peuvent apparaître aussi sous le signe de la contradiction et de la causticité. Toujours dans le *Courrier d'Avignon*, le rédacteur oppose son point de vue à celui qu'un lecteur-scripteur a pu lui supposer :

Nous remercions bien sincèrement la personne obligeante qui nous a adressé des lettres instructives et éloquentes sur les effets généraux de la paix qui vient de se conclure ; et nous nous proposons d'en faire incessamment l'usage que notre Feuille comporte. Nous ne sommes pas moins sensibles aux motifs qu'il allègue pour nous donner la préférence de cet envoi. L'auteur des lettres pense que notre patriotisme la mérite. Il est bien bon ; mais nous lui représenterons que sa prévention l'a trompé, à moins qu'il ne nous permette de supprimer et même de faire quelques changemens dans l'écrit qu'il a bien voulu nous adresser³⁷.

35. GA, 11 juillet 1783, sup, D'Amsterdam, le 10 juillet.

36. CA, 29 juillet 1783, n° 60, p. 238.

37. CA, 13 mai 1783, d'Amsterdam 1^{er} mai, n° 38, p. 152.

Ainsi, le texte du journal n'est pas seulement un réceptacle de nouvelles non triées et juxtaposées mais un lieu de rencontre de différentes opinions, un support qui appelle des réactions et le rédacteur apparaît comme le maître ultime de l'imprimé, acceptant ce qu'on lui envoie ou le censurant, à l'image du pouvoir royal dans la *Gazette de France*, roi en son pays de papier.

Hiérarchisation, remplissage des blancs, démentis et justifications, inscription du texte de journal dans un réseau plus vaste, toutes ces fonctions sont remplies par de courts fragments : une phrase, un mot, un paragraphe. On n'a pas évoqué ici le cas de Manzon et Linguet, qui annoncent un nouveau type de journalisme à travers des prises de parole plus affirmées et plus longues, car ils sont déjà dans un autre cadre, celui du discours éditorial affirmé qui prendra place à la Révolution. En reprenant des propos de Claude Labrosse, on peut résumer la situation du texte de journal au XVIII^e siècle en le décrivant comme « un texte sous tension, pris entre la dispersion des nouvelles et l'unicité de l'éditorial, entre les découpages imposés par la brièveté et l'ouverture des panoramas, entre la course du temps et l'élaboration des analyses³⁸ ». Texte sous tension, mais où une amorce de discours éditorial tente de rassembler les fragments épars, de les mettre en perspective, sans pour autant renier une neutralité salutaire. Pour conclure, on laissera à nouveau la parole à Claude Labrosse qui annonce ainsi la future presse d'opinion, à travers la figure du « journaliste spectateur » :

Les gazettes semblent presque toujours muettes bien qu'elles proposent dans le *patchwork* et l'apparente neutralité de leurs textes une figure non indifférente au monde. [...] Les gazettes cherchent à inscrire en elles ce lieu de parole propre qu'on nommera plus tard « éditorial ». C'est d'où parleront ces figures plus politiques et idéologiques, ces fictions journalistiques d'un nouveau genre, comme *La Sentinelle du peuple* (Volney) ou *Le Patriote français* (Brissot). [...] les gazettes] laissent parfois percer le propos d'un éditeur caustique avant de styliser plus tard, pour l'opinion, le portrait de l'écrivain engagé³⁹.

³⁸. Claude Labrosse et Pierre Réat, « Le texte de la Gazette », ouvr. cit., p. 144.

³⁹. Claude Labrosse, « Journaux et fictions au XVIII^e siècle : introduction », in Malcolm Cook et Annie Jourdan, ouvr. cit, p. 9-15, p. 14.